

Commission Française des Standards

commissionstandards@gmail.com

Association Nationale des Juges Avicoles

Compte-rendu de la commission française des standards volailles 7 février 2021 à 18h30

Membres présents : Arnaud Asselin, Alain Chaumeil, Pierre Delambre, Jacques Dulieu, Roland Grauss, Marylène Le Goff, Jean-Claude Périquet, Anthony Ré, Jean-Luc Sauzedde, Franck Terki.

Le Président Pierre Delambre ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents, et précise que cette première réunion de la commission des standards en distanciel est due aux problèmes sanitaires actuels. Il ajoute que ce mode de communication sera conservé à l'avenir, afin de permettre l'organisation rapide de réunions en cas de nécessité. Enfin, il demande qu'une minute de silence soit faite en mémoire de nos collègues décédés en 2020, à savoir Jean-Claude Martin, Jean-Marie Rohr et Bernard Gerber.

1 – Elections du tiers sortant

Lors des dernières élections effectuées par l'ANJA et par correspondance en décembre 2020, les trois membres sortants ont été réélus : Alain Chaumeil, Roland Grauss et Jean-Luc Sauzedde.

Après un vote, le bureau suivant a été réélu à l'unanimité :

- Président : Pierre Delambre
- Secrétaire : Arnaud Asselin
- Secrétaire adjoint : Jacques Dulieu

Préambule aux homologations.

Pour éviter tout conflit d'intérêts, le président demande aux membres présents ayant un lien avec les animaux à homologuer, de ne participer ni aux délibérations, ni au vote.

De plus, suite à l'annulation de la nationale volailles prévue à Limoges, la commission des standards a décidé de ne pas pénaliser les éleveurs en poursuivant les homologations de façon inédite. C'est ainsi que les membres se sont déplacés chez les éleveurs, afin d'expertiser les animaux prévus en homologation. A ce sujet, le président remercie tous les membres ayant pris sur leur temps personnel et leurs deniers, pour se rendre aux différents lieux choisis par les clubs, et ainsi ne pas faire perdre de temps aux éleveurs dans leur sélection.

2 - Homologations définitives

- Barbezieux bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation du 11 janvier 2021, la commission émet, à l'unanimité, un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

- Brahma GR perdrix gris perle doré clair maillé : après examen du rapport établi suite à la présentation du 20 décembre 2020, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

- Poule de Challans bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation du 22 décembre 2020, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

- Bresse gauloise RN gris : après examen du rapport établi suite aux présentations du 25 octobre et du 20 décembre 2020, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la race et de la variété.

- Meusienne RN saumoné bleu : après examen du rapport établi suite à la présentation du 16 décembre 2020, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à l'homologation définitive de la variété.

3 - Homologations en cours

- Brahma, GR noir caillouté blanc : après examen du rapport établi suite à la présentation du 20 décembre 2020, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 3ème année.
- Serama coucou : après examen du rapport établi suite à la présentation du 21 décembre 2020, la commission émet à l'unanimité un avis favorable quant à la poursuite du processus d'homologation en 3ème année.

4 - Demande de démarrage de processus d'homologation

Rappel : Un éleveur et/ou un club souhaitant faire homologuer une nouvelle race et/ou variété doit envoyer obligatoirement une **demande écrite** au secrétariat de la commission des standards : commissionstandards@gmail.com. Toute demande orale ou par l'intermédiaire d'un collègue ne sera pas prise en compte si elle n'a pas été confirmée par écrit et envoyée à la commission.

- Bourbourg RN blanc herminé bleu : la commission a reçu une demande écrite concernant cette proposition de nouvelle variété et, après examen, accepte le démarrage du processus d'homologation.
- Legbar cream : la commission a reçu une demande écrite d'homologation de cette race. Une réponse sera fournie dès lors que la commission européenne aura statué sur le projet de standard actuellement en cours.

5 - Correction à apporter au standard 2015

- Combattant de Madagascar : crête : rouge, triple, irrégulière, assez haute

6 – Noms de la poule Pékin

Depuis des décennies, la Pékin, élevée en France et plus généralement sur le continent, a un type très différent de celui de la Pékin appelée « originelle », principalement élevée au Royaume Uni. Afin de ne plus les confondre et d'éviter les croisements, il a été décidé au niveau européen d'avoir deux standards bien distincts. Cependant, la commission européenne souhaitait imposer à la France le nom de « Cochin naine » à la place de Pékin, et ne garder le terme Pékin que pour la sélection anglaise. La commission française, en collaboration avec le club de race, a vivement réagi face à cette volonté de nous imposer un nom (Cochin) qui ne correspond en rien (ni génétiquement, ni par rapport au phénotype) à un diminutif de Cochin grande race. La commission européenne a reconnu la viabilité de nos arguments, mais souhaite privilégier le terme impropre de Cochin pour des raisons d'uniformité des appellations en Europe (notamment en Allemagne et dans les pays satellites de celle-ci). Après discussions, la commission française, en accord avec le club de race, propose de garder **Pékin** pour la poule « originelle » anglaise et **Pékin moderne** pour celle élevée sur le continent. Cette proposition sera fournie aux autres commissions des standards francophones, dans l'objectif d'avoir, si possible, une dénomination commune.

7 – Demandes des clubs ou associations

La commission française rappelle que toute demande ou question concernant les standards doit obligatoirement passer par son secrétariat, et en aucun cas être directement envoyée à la commission européenne des standards. Cf Newsletter de la CES-V janvier 2021.

8 – Futur standard européen

Depuis plusieurs années, la commission européenne souhaite réaliser un standard unique qui contiendrait les standards de tous les pays membres. En ce qui concerne la France, la majeure partie des supports textuels sont finalisés depuis longtemps. Afin de les illustrer, les clubs de races françaises sont sollicités afin de fournir des photos de bonne qualité. Un courrier sera envoyé en ce sens à tous les clubs de volailles de races françaises. Dans le cas où l'EE n'obtiendrait pas de bonnes photos, le standard de ladite race ne sera pas inséré dans le standard Européen. Les photos sont à envoyer rapidement à jclaude.periquet@gmail.com, copie commissionstandards@gmail.com, **avant le 31 mars 2021** dernier délai.

Il ne sera pas fait de rappel, et les clubs n'ayant pas fourni de photos exploitables ne pourront que regretter l'inexistence de leur standard dans l'édition européenne.

Bien évidemment, toute personne disposant de bons clichés peut aussi les envoyer aux adresses précitées.

Recommandations : photos de haute résolution (> 1Mb), contenant un sujet de bonne qualité, en bonne condition et vu de profil. Les tarses doivent être visibles ; ne pas tenir compte des imperfections d'arrière-plan qui pourront être photoshoppées.

9 - Informations sur les races et variétés

Le listing des races et variétés des volailles 2021 a été validé et sera envoyé avec ce compte-rendu. Pour rappel, il est disponible et téléchargeable à toute heure, sur le site de la FFV, dans la rubrique de la commission des standards.

10 – Questions diverses

La réorganisation de la FFV a généré un certain nombre de remous ! Afin d'aplanir les différends, une réunion plénière a eu lieu à Viglain fin août 2020, pendant laquelle les projets de nouveaux statuts et règlements intérieurs propres à la FFV ont été discutés par les représentants des associations présents (près d'une trentaine !). La commission était directement concernée car le projet visait à détacher la commission des standards de l'ANJA, pour la transformer en « commission technique de la FFV », perdant ainsi une grande part de son autonomie, et stigmatisant un affrontement entre le corps des juges et la FFV. Le président Delambre nous a ainsi fait part des démarches entreprises afin d'éviter toute scission dans un organigramme avicole déjà fortement secoué par les conséquences de la crise sanitaire que nous traversons.

Heureusement, le dialogue et l'écoute des problématiques de chacun ont permis d'éviter le pire des scénarios.

Ainsi, le président nous a présenté un nouveau mode de fonctionnement pour la commission, afin que l'ANJA et la FFV, qui contribuaient tous les deux à hauteur de 50% au financement de la commission, puissent en être exemptés. Le budget annuel de la commission des standards était d'environ 600 à 700 € / an. Cette dépense était uniquement liée aux frais de notre réunion plénière annuelle à Paris, et visait à rembourser les frais de déplacement des membres (aucune autre dépense n'ayant jamais fait l'objet d'une prise en charge). A partir de 2021, les réunions de la commission se tiendront en distanciel et plusieurs fois par an, afin d'être plus réactifs face à l'actualité avicole. Une réunion en présentiel pourra être organisée en marge des journées techniques organisées par l'ANJA et la FFV, et au sein de la nationale FFV. Dans le cas d'un besoin de financement ponctuel ou spécifique (cas rares), une demande de subvention pourra être faite auprès des CA de l'ANJA et de la FFV. A l'issue de la présentation de ce projet, le CA de la FFV a décidé à l'unanimité, le 09/02/21, de supprimer de ses projets de futurs statuts et règlements, tous les articles polémiques visant la commission des standards.

Le président remercie les membres de la commission présents pour leur soutien, et plus particulièrement le président de la FFV, pour avoir permis une fin à ce conflit larvé, sans scission, ni discorde, malgré des éléments perturbateurs récurrents qui ne recherchent obstinément que la division.

Rendez-vous nous est donné en distanciel d'ici quelques semaines, lorsque les homologations des Pékins chocolat caillouté blanc auront été effectuées.

Fin de la réunion à 20h45.

Arnaud Asselin, secrétaire de séance.